



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2059

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon - Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et la Commune de Craponne pour l'organisation d'une exposition à l'Espace culturel Eole du 17 au 29 janvier 2023

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVITZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2059 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT  
ENTRE LA VILLE DE LYON - MUSEE DE L'IMPRIMERIE  
ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE ET LA  
COMMUNE DE CRAPONNE POUR L'ORGANISATION  
D'UNE EXPOSITION A L'ESPACE CULTUREL EOLE DU 17  
AU 29 JANVIER 2023

(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique (MICG) a pour objectif de présenter les œuvres de ses collections et de développer des offres de médiation adaptées à tous les publics afin de favoriser l'ouverture au plus grand nombre.

La Commune de Craponne, dans le cadre de son projet culturel, propose un programme annuel d'expositions avec pour objectif de promouvoir les différentes formes artistiques (la peinture, la sculpture, la photographie...).

Ces expositions sont organisées dans la salle de l'Espace culturel Eole.

Ponctuellement, des actions culturelles, en direction de tous les publics, sont proposées, en lien avec la thématique de l'exposition.

En 2023, dans le cadre de cette programmation, la commune de Craponne souhaite présenter une exposition intitulée *l'Odyssée des livres sauvés*.

L'organisation de cette manifestation nécessite d'une part le prêt des œuvres de l'artiste Yann Damezin par le MICG à la commune de Craponne et, d'autre part, une collaboration entre les deux structures afin d'élaborer le contenu de la médiation de l'exposition.

Cette collaboration est formalisée à travers une convention de partenariat culturel, jointe au présent rapport, entre la Ville de Lyon - Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et la commune de Craponne.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- La convention de partenariat culturel entre la Ville de Lyon - Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et la commune de Craponne est adoptée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET